



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 1^{er} mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fin de l'épisode météorologique neigeux

Météo France, ne prévoyant plus de chutes de neige importantes sur le département, a levé l'alerte orange neige verglas.

Pour rappel, la Région a pris la décision de prolonger l'interdiction des transports de voyageurs ce jeudi 1^{er} mars, pour les lignes suivantes : 13, 15, 16 17, 102 et 103.

Les conditions de circulation restent difficiles sur certains secteurs, le préfet appelle donc l'ensemble des usagers de la route à la plus grande vigilance et la plus grande prudence :

- **limitez au maximum vos déplacements**
- **roulez équipés (pneus hiver) et prévoyez des chaînes pour l'accès à certains secteurs de moyenne altitude**
- **modérez votre allure et augmentez les distances de sécurité**
- **facilitez le passage des engins de dégagement des routes et ne les doublez pas**

Vous pouvez également consulter :

- le site internet Inforoutes Massif central : <http://www.inforoute-massif-central.fr/>
- la carte météorologique de Météo France : www.meteofrance.com
- le site du conseil départemental sur les conditions de circulation : <https://geo.geoardeche.fr/infostrafic07/index.html>
- l'antenne régionale des transports interurbains et scolaires de l'Ardèche (conditions de circulation), composez le 04 26 73 32 01.

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Section communication interministérielle

04 75 66 50 16 - 04 75 66 50 09 - ☐ : 04 75 66 50 93

pref-communication@ardeche.gouv.fr

